

GUIDE DÉPARTEMENTAL

*Mettons
les points
sur les i*



UN ENRICHISSE- MENT POUR TOUS

LES ENFANTS EN SITUATION
DE HANDICAP DANS LES ACCUEILS
COLLECTIFS DE MINEURS

Ce guide
est carré des
épaules!



ÉDITO

Ce guide a été réalisé par un groupe de travail «réseau handicap» né d'une volonté de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Loire et du Comité Loire UFCV d'agir pour que l'accueil des enfants en situation de handicap soit une réalité au sein des accueils collectifs de mineurs. Ainsi, un réseau de professionnels, directeurs de structures, se sont mobilisés pour mutualiser leurs expériences, et réfléchir à une méthode d'accueil ancrée dans un processus qualitatif.

VOUS AVEZ ENTRE LES MAINS UN «LIVRET» ET DES OUTILS CONÇUS AFIN QUE DES ANIMATEURS, DES DIRECTEURS, DES CONSEILS D'ADMINISTRATION, DES ÉLUS... PUISSENT ACCUEILLIR DANS LES MEILLEURES CONDITIONS TOUS LES ENFANTS ET JEUNES.

Sensibiliser, informer, expliquer et guider les professionnels de l'animation à accueillir tous les enfants et les jeunes n'est pas aussi simple. Ce livret a été imaginé pour vous y aider. Il contient des références, des textes officiels et des outils. À vous de le découvrir...
Bonne lecture!

Paroles institutionnelles

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE DE LA LOIRE

L'accès des enfants en situation de handicap dans les accueils collectifs de mineurs est un axe prioritaire de la politique jeunesse de la Direction départementale de la cohésion sociale de la Loire. La prise en compte de la diversité des publics, le droit à la différence, le partage et l'échange sont des valeurs indispensables à la construction d'un enfant, d'un jeune, d'un futur citoyen. En partenariat avec l'UFCV, la DDCS a coordonné et piloté un groupe de professionnels de l'animation afin de construire un outil pour faciliter et encourager l'accueil des enfants en situation de handicap au sein des structures de loisirs. Le présent guide met en perspective les bonnes pratiques, définit les conditions de l'accueil et de la prise en charge nécessaires au bien-être des enfants, des parents et des équipes pédagogiques.

Didier COUTEAUD, Directeur départemental de la cohésion sociale de la Loire

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA LOIRE

Comme tous les parents, ceux d'enfants en situation de handicap peuvent souhaiter faire accueillir leurs enfants lorsqu'ils envisagent de reprendre une activité professionnelle, de disposer de temps libre pour engager des démarches ou simplement de favoriser la socialisation et l'intégration de leur enfant dans la collectivité. A cet effet, la branche Famille soutient différentes mesures visant à répondre à des besoins spécifiques et à favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures d'accueil de jeunes enfants et de loisirs. Le présent guide se veut un outil pour les équipes d'animation. Il doit leur apporter une aide concrète à la réalisation de cet objectif de mixité de publics accueillis. La Caf de la Loire a contribué à son élaboration, et j'espère qu'il vous sera utile.

Françoise RICHTER, La Présidente de la caisse d'Allocations familiales de la Loire

COMITÉ LOIRE UFCV

Accueillir les enfants en situation de handicap est une volonté que développe le Comité Loire Ufcv depuis plusieurs années. Cette détermination est animée d'un réel désir que ces enfants puissent bénéficier d'un loisir de proximité sans nier ses difficultés et celles des professionnels de l'animation. Ce guide est à considérer comme un outil en direction des équipes pour que ces accueils soient bienveillants, de qualité pour Tous.

Philippe CHAPRON, Président du Comité UFCV de la Loire



Quatre Petits Coins de rien du tout

JÉRÔME RUILIER

*Petit Carré joue avec ses amis. Dring!
C'est l'heure de rentrer dans la grande maison.*

*Mais Petit Carré ne peut pas entrer!
Il n'est pas rond comme la porte. Petit Carré est triste.
Il aimerait tellement entrer dans la grande maison.
Alors il s'allonge, il se tord, il se met la tête en bas, il se plie.
Mais il n'arrive toujours pas à rentrer.*

*Sois rond! disent les Petits Ronds.
Petit Carré essaie de toutes ses forces.
- Tu dois y croire! disent les Petits Ronds.
- Je suis rond, je suis rond, je suis rond... se répète Petit Carré.
Mais rien n'y fait!
Alors il faut te couper les coins! disent les Petits Ronds.
- Oh non, dit Petit Carré, ça me ferait trop mal!
Comment faire? Petit Carré est différent.
Il ne sera jamais rond.*

*Les Petits ronds se réunissent dans la grande salle.
Ils discutent longtemps, très longtemps...
Jusqu'au moment où ils comprennent que ce n'est
pas Petit Carré qu'il faut changer. C'est la porte!
Et ils découpent quatre petits coins, quatre petits coins de rien du tout...
qui permettent à Petit Carré... d'entrer dans la grande maison...
... avec tous les Petits Ronds.*

Édition Bilboquet

Sommaire

1. ÉDITO

- Paroles institutionnelles (DDCS, CAF, UFCV)
- Texte de Jérôme Ruilier

2. ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

- Les textes de référence
- Les constats
- Pourquoi les structures de loisirs n'accueillent-elles pas plus d'enfants en situation de handicap?

3. POURQUOI ET COMMENT ACCUEILLIR L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP?

4. QUELQUES QUESTIONS À SE POSER SUR LE PROJET PÉDAGOGIQUE

5. COMMENT CRÉER UN CONTEXTE FACILITANT L'ACCUEIL?

6. COMMENT ACCUEILLIR L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP DANS DE BONNES CONDITIONS?

- Organisation de l'accueil
- Aménagement
- Activités
- Travail en équipe

7. LES FICHES PÉDAGOGIQUES

- Fiche d'inscription
- Fiche d'accueil individualisé
- Projet d'Accueil Individualisé

8. LES FICHES ACTIVITÉS

- Activités manuelles
- Activités culturelles - cirque
- Jeux
- Photolangage

9. RESSOURCES LOCALES

- Les partenaires ligériens mobilisés
- Les membres du groupe de travail

10. POUR ALLER PLUS LOIN

2-Accueil des enfants en situation de handicap: a-t-on pensé à leurs loisirs?



QUELS SONT LES TEXTES DE RÉFÉRENCE?

LOI DU 11 FÉVRIER 2005

La loi du 11 février 2005 «pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées» apporte une définition légale du handicap.

En effet, selon l'article 2: «constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives, ou psychiques, d'un polyhandicap, ou trouble de santé invalidant».

PAR AILLEURS, AU MÊME TITRE QUE LA SANTÉ, L'ÉDUCATION, LA FORMATION, ET L'EMPLOI, **L'ACCÈS AUX VACANCES ET AUX LOISIRS POUR TOUS EST UN DROIT FONDAMENTAL** INSCRIT DANS LA LOI DITE DE LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS DU 29 JUILLET 1998, ET REPRIS DANS LA LOI DU 11 FÉVRIER 2005.

LES DROITS DE L'ENFANT

«CE NE SONT PAS DES ENFANTS COMME LES AUTRES, MAIS COMME LES AUTRES CE SONT DES ENFANTS»

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant pose des principes fondamentaux:

«tout enfant a droit à la vie et dans ce cadre mérite d'être protégé et accompagné dans son développement par ses parents, appuyés par l'État et les institutions qu'il crée à cet effet pour veiller à son bien-être. A cet égard l'enfant présentant un handicap doit faire l'objet d'une attention particulière. Il est spécifiquement cité dans la convention comme ayant le droit de mener une vie décente. Afin d'y parvenir il doit pouvoir bénéficier d'un soutien spécifique qui renforcera ses chances d'accéder dans la dignité à un maximum d'autonomie en ayant accès à la vie en collectivité, ainsi que des soins spéciaux si besoin. Un accompagnement et un soutien pour ses parents, un droit à l'intégration sociale et à l'épanouissement personnel doivent lui être garantis par l'Etat.»

COMME LE PRÉCISE LA CIDE, L'ENFANT A LE DROIT DE JOUER, D'AVOIR DES LOISIRS... IL FAUT QUE LES LOISIRS SOIENT ACCESSIBLES À TOUS!

LE DÉCRET DU 26 JUILLET 2006

L'ordonnance du 1er septembre 2005 et le décret du 26 juillet 2006 qui régissent la protection des mineurs ne reconnaissent pas de restriction d'accueil quant à la présence d'enfants en situation de handicap dans ces structures d'accueil.

Au regard de la réglementation, l'enfant en situation de handicap en Accueil Collectif de Mineurs est considéré de la même manière qu'un autre enfant. Cette démarche de mixité des publics répond à une demande des mineurs atteints de troubles de la santé ou handicapés et de leurs familles.

Elle permet à tous les participants de faire l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences. L'enfant ou le jeune mineur handicapé a les mêmes attentes que tout enfant ou jeune mais ces besoins et les contraintes de l'équipe d'encadrement doivent être identifiés pour permettre un accueil harmonieux. Selon le type de handicap, il est fortement recommandé, pour favoriser une réelle intégration de limiter le nombre de mineurs concernés par rapport au nombre total de mineurs accueillis.

CONSTATS

1- La question de l'accès aux structures de loisirs ne se posait pas avec autant d'acuité avant la loi de 2005; actuellement, on constate une augmentation du nombre d'enfants porteurs de handicap scolarisés en milieu ordinaire et accueillis sur les temps périscolaires.

L'enfant accueilli en milieu ordinaire aura plus de facilité à être inclus dans les services de proximité.

2- La demande des familles est de plus en plus importante. Celles-ci interpellent plus facilement les structures d'accueil de loisirs.

3- Les structures d'accueil spécialisées utilisent de plus en plus les centres de loisirs avec hébergement comme «relais» sur les périodes de vacances et notamment sur leurs périodes de fermeture. Le lien avec les structures spécialisées est à développer.

4- De plus en plus d'enfants en situation de handicap sont accueillis dans les Accueils collectifs de mineurs (Acm).

5- Les Acm accueillent une diversité de handicaps.

6- Dans les formations qualifiantes et d'animation volontaire, le volet handicap est peu abordé.

POURQUOI LES STRUCTURES DE LOISIRS N'ACCUEILLEN PAS PLUS D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP?

ELLES POINTENT DU DOIGT LES PRINCIPAUX FREINS À L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

- Une méconnaissance du champ du handicap, générant de la peur.
- La notion de responsabilité liée au handicap et/ou à la pathologie.
- Un projet pédagogique limité à l'accueil des enfants ordinaires.
- L'organisation des locaux non adaptée.
- Des personnes/partenaires ressources non identifiés.
- La prise en charge des enfants est fragmentée entre les différents types d'établissements, le lien entre eux est complexe.
- Les parents n'osent pas «frapper à la porte» du centre de loisirs de proximité, de peur de se voir refuser l'entrée.

TÉMOIGNAGE DE BLANDINE DESCOS

COORDINATRICE ADMINISTRATIVE ET PÉDAGOGIQUE
SAINT-PIEST EN JAREZ

La Ville de Saint-Priest en Jarez continue de se développer et d'animer ses espaces de vie avec comme idéologie: le bien vivre, bien vieillir et le bien grandir ensemble.

Pour traduire concrètement ses actions, elle a mis en place de nombreux services municipaux qui sont guidés par un projet «La Ville Ensemble».

Ce projet permet à chacun des habitants de pouvoir vivre dans un cadre de vie paisible et agréable. Les valeurs défendues sont la tolérance, le respect, la solidarité et le partage.

Les différentes structures éducatives, culturelles, d'accueils et de loisirs offrent la possibilité aux plus petits comme aux plus grands de nombreux moyens d'épanouissement.

Le Pôle Enfance Jeunesse propose aujourd'hui un centre de loisirs 3-17 ans, un accueil jeunes, une ludothèque, un Point Information Jeunesse et un Conseil de Jeunes. Ces services permettent une prise en charge des enfants et des jeunes en leur proposant des lieux d'accueil adaptés à leurs besoins et nécessaires à leur bien-être.

La commune est engagée dans la lutte contre toute forme de discrimination. Les discriminations fondées sur le handicap sont nombreuses. Les obstacles sont multiples, parfois physiques (bâtiments inaccessibles aux chaises roulantes, par exemple), parfois institutionnels (manque de personnel qualifié, par exemple des interprètes en langue des signes), ou encore simplement liés à l'intolérance. On remarque qu'une certaine discrimination touche les enfants souffrant de handicap: ils sont le plus souvent séparés des autres enfants, placés dans des institutions spécialisées loin de leurs familles, dans des classes spéciales, etc.

La commune milite particulièrement pour l'application et la reconnaissance des droits de l'enfant (CIDE). Les enfants handicapés sont des enfants comme les autres: dans l'esprit de la Convention des droits de l'enfant, ils sont sujets de droits au même titre que n'importe quel enfant.

La commune soutient de nombreuses actions en faveur des enfants pour qu'ils aient: le droit de jouer, de s'exprimer et d'avoir des loisirs pour qu'ils soient accessibles à tous!

*c'est rondement
mené tout ça!*



3- Pourquoi et comment accueillir l'enfant en situation d'handicap?



L'ACCUEIL DE LOISIRS VISE À L'ÉPANOUISSEMENT DE L'ENFANT PAR UNE APPROCHE FONDÉE SUR LEUR PARTICIPATION ET LEUR EXPRESSION DANS DES ACTIVITÉS AINSI QUE DES PROJETS COLLECTIFS.

L'animateur appréhende l'enfant dans sa globalité, crée les conditions de son intégration dans le groupe et favorise le développement de son autonomie.

En ce qui concerne l'enfant en situation de handicap, il exerce le même rôle et, pour ce faire, met en place les aménagements nécessaires en fonction de la situation de l'enfant sur le plan de son développement et de ses capacités. Pour développer l'accueil de ces enfants sans banaliser leur handicap, il revient à chaque accueil de mettre en place une démarche propre dont le réseau vous propose les jalons méthodologiques suivants.

Cette démarche peut s'organiser autour de deux axes:

- Définir les adaptations nécessaires pour accueillir dans des conditions satisfaisantes de sécurité et d'animation.
- Mettre en place des outils permettant une adaptation de l'accueil au plus près des besoins de la situation de chaque enfant.



QUELQUES GRANDS PRINCIPES POUR ACCUEILLIR UN ENFANT OU UN JEUNE EN SITUATION DE HANDICAP

1

ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS COMME LE SPÉCIFIE LA LOI (TEXTE DE LOI DU 11/02/2005)

2

AVOIR CETTE VOLONTÉ POLITIQUE INTÉGRÉE ET SPÉCIFIÉE DANS LE PROJET ÉDUCATIF ET LE PROJET PÉDAGOGIQUE DE LA STRUCTURE.

3

ASSOCIER ET MOBILISER TOUT LE PERSONNEL ET LES BÉNÉVOLES AFIN QU'ILS SE SENTENT CONCERNÉS POUR ACCUEILLIR DANS LES MEILLEURES CONDITIONS L'ENFANT.

4

ACCUEILLIR L'ENFANT EN PRENANT EN COMPTE SES BESOINS ET SES SPÉCIFICITÉS (AMÉNAGEMENT DES HORAIRES, DE L'ESPACE, DE L'ACTIVITÉ)

5

CONSTRUIRE AVEC LES FAMILLES ET/OU AVEC LES INSTITUTIONS

6

TRAVAILLER EN PARTENARIAT TOUT EN S'APPUYANT SUR LES RESSOURCES LOCALES (ÉDUCATEURS, INFORMATIONS...)

7

NE PAS SE SUBSTITUER AUX STRUCTURES SPÉCIALISÉES, MAIS BIEN AU CONTRAIRE VENIR EN COMPLÉMENTARITÉ DE CELLES-CI... CHACUN SON RÔLE ET SA PLACE.

8

SE DONNER LA POSSIBILITÉ DE REFUSER L'ACCUEIL OU DE LE MODULER. RECONNAÎTRE SES LIMITES EST UNE FORCE.

4- Quelques questions à se poser pour un projet pédagogique...



AU-DELÀ DES GRANDES INTENTIONS: PROPOSER UNE DÉMARCHE QUI SE DÉCLINE DANS LES DIFFÉRENTS ASPECTS DU FONCTIONNEMENT D'UN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE est défini en référence au projet éducatif.

C'EST LE PLAN D'ACTION, D'ORGANISATION ET DE FONCTIONNEMENT de l'accueil collectif de mineurs qui assure la réalisation des objectifs éducatifs définis dans le projet éducatif.

Conçu par l'ensemble de l'équipe d'animation (directeur et animateurs) pour une période déterminée, il comprend UN ENSEMBLE D'OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS AINSI QUE LES MOYENS ADAPTÉS à leur mise en œuvre.

Il en prévoit LES MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION.

LES MODALITÉS D'ACCUEIL ET DE VIE DES ENFANTS (ÂGE, CONDITIONS DE TRANSPORT...)

Quelles sont les différentes étapes (rencontre avec les parents, information auprès de l'équipe, inscription...?)

MODALITÉS DE COMMUNICATION EXTERNE

Quels outils visuels peut-on mettre en place pour faciliter l'information (ex, programme d'activité avec des pictogrammes?)

L'UTILISATION DES INSTALLATIONS ET DE L'ESPACE

Quels sont les aménagements nécessaires ou à prévoir? Signalétique, accessibilité, adaptation des salles d'activité...

LA NATURE ET L'ORGANISATION CONCRÈTES DES ACTIVITÉS ET LEUR ARTICULATION AVEC L'ENVIRONNEMENT

Avez-vous pensé à adapter l'activité sur la durée, le matériel, les règles?

LES MESURES ENVISAGÉES POUR L'ACCUEIL DES MINEURS ATTEINTS DE TROUBLES DE LA SANTÉ OU DE HANDICAP

Avez-vous pensé à mettre en place un protocole d'accueil individualisé (traitement, soin, suivi...)? (cf fiche pédagogique 3)

LES MODALITÉS DE PARTICIPATION DES MINEURS

Avez-vous pensé à son intégration dans le groupe et à ses besoins spécifiques pour faciliter sa participation et son bien-être?

LES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Avez-vous pensé à informer, à sécuriser et à rassurer votre équipe? Avez-vous prévu des temps d'échange en équipe et peut être des formations en fonction des besoins?

LA COLLABORATION AVEC DES INTERVENANTS EXTÉRIEURS À L'ÉQUIPE D'ANIMATION PERMANENTE QUI NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE DÉGAGÉE DE SES RESPONSABILITÉS PERMANENTES D'ENCADREMENT

Avez-vous pensé à informer les prestataires et les intervenants? Avez-vous prévu de vérifier les lieux d'activité et les conditions de déroulement de celle-ci?

UN PROJET POUR TOUS LES ENFANTS QUI S'ADAPTE À CHACUN ET BÉNÉFICIE À TOUS.

5- Comment créer un contexte facilitant l'accueil?

1- FACILITER L'ACCUEIL DE L'ENFANT & DE LA FAMILLE

- Prendre le temps de rencontrer la famille afin de pouvoir échanger longuement sur ses attentes et ses besoins.
- Prendre le temps de connaître l'enfant, ses difficultés mais aussi ses compétences, ses envies.
- Prendre le temps de présenter le projet du centre de loisirs, les objectifs, l'équipe, le fonctionnement.
- Faire visiter les locaux, la structure et dans la mesure du possible, présenter les personnes qui vont être amenées à rencontrer l'enfant: animateurs, personnel d'accueil...
- Expliquer, en cas de besoin, à la famille l'importance d'une adaptation progressive au niveau de l'accueil.

Cette adaptation ne doit pas être vécue par la famille comme un refus d'accueil mais au contraire un gage de qualité d'accueil. Il y a tout intérêt à mettre en place cette relation de confiance et de sincérité dans la relation plutôt que de ne pas prendre en compte cette nécessité et de conduire l'accueil d'un enfant à l'échec. Nécessité d'expliquer aux familles et à l'enfant qu'il est parfois préférable d'accueillir dans des conditions (locaux, activités proposées, nombre d'enfants accueillis, soins, restauration et déplacements...) favorables plutôt que d'être dans un accueil inconditionnel et de ne pas pouvoir prendre en compte l'enfant et ses spécificités (la qualité d'accueil doit primer sur la quantité des jours accueillis). Cependant tous les enfants en situation de handicap ne sont pas concernés par cette progression d'accueil. Il s'agit d'une décision concertée avec la famille pour le bien-être de l'enfant et des autres enfants du groupe.

- Proposer à la famille d'accompagner l'enfant dans le groupe afin de pouvoir répondre aux questions des autres enfants et ainsi faciliter l'intégration de l'enfant.
- Dans le cadre des séjours de vacances, souvent, la relation aux familles ou aux institutions est plus complexe. Un premier contact est indispensable par téléphone, mail... afin de recueillir le maximum d'informations sur l'enfant. Au moment de l'arrivée de l'enfant, proposer un temps individualisé d'accueil avec les familles ou accompagnants.
- Pendant le séjour, maintenir quand cela est possible, un contact avec les responsables de l'enfant. Faire un compte rendu écrit et/ou oral à la fin du séjour.
- Penser à demander le point de vue de l'enfant.

2-TRAVAILLER EN ÉQUIPE AUTOUR DE L'ACCUEIL DE L'ENFANT

- Lors des entretiens d'embauche, informer et discuter avec l'animateur du fait que l'accueil de loisirs a dans ses objectifs d'accueillir des enfants en situation de handicap.
- Lors de la réunion d'équipe de rentrée, travailler sur l'objectif d'accueil d'enfants en situation de handicap.
- Mettre à l'ordre du jour des réunions d'équipe l'accueil d'un enfant en situation de handicap afin d'échanger, d'informer, de transmettre les informations nécessaires.
- Penser l'accueil individuel au sein d'un groupe: réfléchir à l'utilité éventuelle d'un référent animateur, d'un encadrement renforcé.
- Les parents pourront être invités, si cela est nécessaire, s'ils le souhaitent afin d'échanger avec l'équipe pour un meilleur accueil de l'enfant mais aussi pour tranquilliser les animateurs.
- Permettre aux animateurs de se former.

3- ÊTRE ATTENTIF À DES POINTS DE VIGILANCE TOUT AU LONG DE L'ACCUEIL

- Maintenir des relations régulières avec la famille et/ou des institutions afin de pouvoir adapter l'accueil (fréquence d'accueil à modifier si nécessaire). Mettre en place une démarche de réciprocité avec la famille: les infos et les questions ne vont pas que dans un sens, elles vont et viennent entre la structure et la famille.
- L'équipe doit être à l'écoute de l'enfant, de son bien-être, de la qualité de relation avec les autres. Elle doit aussi rester vigilante sur l'équilibre de la vie de groupe et le bien-être de tous les enfants: ne pas être focalisée sur l'enfant et délaisser les autres, proposer des activités variées et adaptées qui répondent aux besoins de tous les enfants...
- Accompagner l'équipe dans la valorisation de l'enfant (comme les autres), se saisir de ses compétences, partir de celles-ci pour améliorer ou développer sa place dans le groupe. Accueillir l'enfant comme étant en capacité d'être acteur de ses choix et de ses relations avec les autres (adapter les outils).
- Être vigilant aux difficultés que peut rencontrer l'équipe, ne pas hésiter à en parler, accompagner les animateurs pour trouver des solutions et des outils adaptés (pictogrammes, modèles d'activité...).



**ENTRETIEN AVEC L'ACCUEIL
DE LOISIRS L'ÉTINCELLE**
ACCUEILLANT EXCLUSIVEMENT
DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP
(FAMILLES RURALES)

**COMBIEN D'ENFANTS
ACCUEILLEZ-VOUS PAR JOUR?**

Quotidiennement 4 à 5 enfants âgés de 4 à 18 ans pour 2 ou 3 animateurs. Nous pouvons accueillir au maximum 8 enfants

**QUEL EST VOTRE PROJET POUR
LE CENTRE?**

Deux fils conducteurs:
Un temps de répit pour les familles et fratries. Le respect du rythme de l'enfant et de son autonomie.

Le projet pédagogique ouvre sur l'extérieur (centre de loisirs de proximité, maison de retraite, ...)
Les enfants sont répartis par groupes d'intérêt ou d'âge.

**COMMENT SE PASSE UNE
JOURNÉE AU CENTRE?**

Le rythme de la journée est différent d'un centre classique, il est moins dynamique et s'adapte à l'enfant et à leur besoin.

La structuration de la journée est échelonnée ; on commence par accrocher les photos des enfants, la météo, la photo des bénévoles... Ce sont les enfants qui accrochent les photos, pictogrammes... Ce temps favorise la convivialité et la venue au centre.

L'accueil se fait à la journée, incluant des mini-séjours qui sont organisés pendant les petites vacances et grandes vacances.

**LES ENFANTS
PROVIENNENT D'OÙ?**

La provenance géographique est la Loire principalement et le Rhône en périphérie de Panissières.

HISTORIQUE DE L'ÉTINCELLE

- EN 2000: OUVERTURE EN SEMAINE POUR PALLIER AU MANQUE D'ACCUEIL EN IME (INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF)
- DEPUIS 2004: OUVERTURE LES MERCREDIS, SAMEDIS ET VACANCES SCOLAIRES - 15-25 INSCRITS À L'ANNÉE.
- PUBLIC ACCUEILLI: DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP ASSEZ «SÉVÈRE». LA PLUPART ONT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT ASSOCIÉS.

**LE PARTENARIAT EST-IL UN AXE
FORT DE VOTRE ACCUEIL?**

Le contrat avec les familles est primordial. L'outil cahier commun où l'équipe retransmet les temps forts de la journée renforce ceci. Ainsi, les parents y inscrivent aussi des éléments utiles pour un meilleur accueil. Le cahier est commun avec les IME (Institut Médico-Éducatif).

Le contrat de partenariat avec les équipes des IME (Institut Médico-Éducatif) également.

**COMMENT GARDER LE
«LOISIR» DANS VOTRE
STRUCTURE SPÉCIFIQUE?**

Le personnel n'a pas de formation spécialisée (BAFD-CAP-BAFA approfondissement handicap). Les familles apprécient ce fait. Pour beaucoup ils ne peuvent pas aller dans un centre ordinaire dû essentiellement au rythme trop soutenu des centres ordinaires.

**L'ÉQUIPE EST-ELLE
STABLE OU NON?**

Oui depuis 2004 (sauf pour 18 mois) et le changement fut trop compliqué. À l'Étincelle, les animateurs doivent être créatifs et animer les jeunes et... non l'inverse. La notion d'équipe est très importante.

QUELS SONT LES TARIFS?

Entre 26 et 36 euros / jour. Il y a des aides mais qui ne suffisent pas. Certaines familles ne peuvent accéder au centre tous les jours.

TÉMOIGNAGE DE MARIE KRANK

DIRECTRICE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE DU
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ÉCOLES PUBLIQUES DE
SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU (S.I.E.P.S.B.C).

Les enfants accueillis sont au nombre de: 75 (- de 6 ans) et 130 (+ de 6 ans).
L'équipe d'animation comprend 1 directrice diplômée BAFD, 4 animatrices
diplômées BAFA et CAP petite enfance, 2 stagiaires CAP petite enfance, 10
intervenants extérieurs dont 5 diplômés BAFA ou équivalent, 2 professeurs éducation
nationale et 3 non diplômés, mais ayant une expérience d'animation jeune public.

Depuis quelques années, un accueil pour les enfants porteurs de handicap a été
mis en place: Une rencontre avec la famille, la directrice, l'équipe est organisée
afin de pouvoir remplir la fiche d'inscription, de suivi et mettre en
place un protocole spécifique à chaque enfant pour avoir ainsi une
meilleure connaissance de ses attentes et de ses difficultés.

Un travail en amont avec l'équipe facilite l'adaptation des locaux, du matériel, du
programme et du déroulement des activités: supports visuels, règles de vie en
accord avec les enfants, règlement intérieur et bulletin d'information sont
mis à disposition des familles et des enfants.

Si besoin est, un personnel supplémentaire peut être demandé à
l'organisateur ou au Département (Auxiliaire de Vie).

Selon la forme de handicap (troubles du comportement,
déficience auditive, handicap physique), notre équipe est mobilisée
pour faciliter une intégration positive de l'enfant.

Une réflexion a été menée sur le fait d'en parler aux autres enfants en amont, mais
il s'est avéré que la meilleure façon était de laisser l'enfant en parler lui-même, si
la question lui était posée. Dans le cas contraire, nous expliquons avec des mots
simples, sans rentrer dans le «jargon médical». Une sensibilisation au handicap
auprès des autres enfants est instaurée, par le biais de jeux ou de mise en situation.
Les enfants atteints de troubles du comportement sont suivis pour la plupart, par
la psychologue du Réseau Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté, que nous
pouvons contacter journalièrement et auprès de laquelle nous prenons conseil, face
à une situation difficile (violence, crise d'angoisse, début d'anorexie). Souvent,
nous devons faire face à la violence physique ou verbale de ces enfants, et la mise à
l'écart momentanée, peut être bénéfique pour le retour au calme, avec un échange
pointant les difficultés de l'enfant face au groupe.

Dans les jeux ou activités présentant des règles ou des protocoles à suivre, nous
restons vigilants sur le déroulement, la participation, le respect, l'entraide.
Un contact régulier avec celles-ci facilite la prise en charge d'éventuelles difficultés.
Une rencontre avec la famille, la directrice, l'équipe est organisée afin de pouvoir
remplir la fiche d'inscription, de suivi et mettre en place un protocole spécifique à
chaque enfant pour avoir ainsi une meilleure connaissance
de ses attentes et de ses difficultés.

TÉMOIGNAGE DE CHRISTELLE CALLIER,

PARENT & VICE PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION
TRISOMIE 21 LOIRE

Je suis maman de 2 enfants, Héloïse 13 ans et Théo,
16 ans qui a une trisomie 21.

Quand Théo avait 6 mois, nous l'avons inscrit à la halte garderie
de notre quartier puis au fil des années, il a été accueilli tout naturellement
au centre maternel puis au centre de loisirs.

Ces années ont été très enrichissantes, épanouissantes, autant
pour lui, que pour les professionnels et les autres enfants.

Son papa et moi, avons toujours souhaité que Théo soit intégré, euh pardon!
que la halte garderie, le centre de loisirs et l'école de quartier soient inclusifs!

Quand on parle d'intégration, c'est toujours à la personne en situation de
handicap de faire l'effort de s'intégrer, d'aller vers les autres, alors je préfère
parler de société inclusive. C'est elle qui doit mettre en place les moyens
pour inclure la personne.

On dit souvent qu'une personne avec trisomie 21 est têtue, ah bon? Pas plus
qu'une autre. Chaque personne, qu'elle soit en situation de handicap, ou
valide a sa propre personnalité. L'enfant avec trisomie peut paraître têtue;
Parce que une consigne lui a été donnée, et que l'adulte encadrant décide de
changer cette consigne en cours de route, souvent l'enfant trisomique aura
tendance à aller au bout de la 1ère consigne... Je ne pense pas qu'il soit têtue,
il faut juste lui laisser le temps nécessaire pour s'adapter à
ce changement de consigne.

Le temps, parlons en du temps ! Pour l'enfant, l'ado, l'adulte avec trisomie
21, c'est une notion très complexe. On pense souvent que ce sont des
personnes qui ne savent pas faire ceci ou cela mais quand on prend le temps
d'expliquer, de reformuler la consigne, la réussite est souvent au rendez-vous.

«Oui mais, cet enfant ne saura jamais faire telle chose» Peut-être mais
pas sûr... Et il y a plein d'autres choses qu'il maîtrise, alors appuyons
nous sur ce qu'il sait faire et accompagnons-le.

Théo a toujours eu la chance de rencontrer des professionnels qui lui
ont fait confiance et qui se sont fait confiance...

La peur de l'inconnu et du handicap est légitime... Accueillir un enfant avec
une trisomie 21 en milieu ordinaire l'est aussi.

Théo est scolarisé au collège, en 3^e ULIS. Quand on me dit,
«tu as de la chance que ton fils soit scolarisé au collège»...
NON!, ce n'est pas de la chance, c'est un DROIT!

6- Comment accueillir l'enfant en situation de handicap dans de bonnes conditions?

L'amitié mène sa ronde...

A- ORGANISATION DE L'ACCUEIL

LA MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL SE FAIT EN 3 ÉTAPES:

1- L'ACCUEIL DES PARENTS

Inscription administrative

Il est primordial de prévoir une rencontre avec les parents et le responsable du secteur pour faire l'inscription de l'enfant, décrire le fonctionnement du service et recueillir les informations qui permettent de mieux connaître l'enfant.

Penser à sensibiliser le secrétariat et/ou le personnel d'accueil qui sont généralement le premier contact.

La fiche pédagogique 1 (fiche d'inscription) sera remplie avec les parents et les informations propres au comportement de l'enfant seront consignées sur celle-ci. La fiche pédagogique 2 est à utiliser au cours de l'entretien avec les parents.

Attention, ces fiches doivent être proposées pour tous les enfants.

6- Comment accueillir l'enfant en situation de handicap dans de bonnes conditions ?

2-ADAPTATION

Pendant l'entretien, il faut penser à prévoir une période d'adaptation fixée avec les parents en prenant en compte l'attente de la famille et les possibilités d'accueil de la structure. Elle ne doit pas être systématique mais adaptée éventuellement aux besoins de l'enfant.

Le temps d'accueil:

- en journée? En demi-journée? À l'heure? Pendant le repas?
- des sorties? (tenir compte du lieu, des conditions d'accueil, du transport, du contenu).
- des activités?
- du nombre d'enfants (grand groupe, petit groupe...).
- de la pathologie de l'enfant et de son comportement dans un groupe.
- du bien-être de l'enfant.

3- L'ACCUEIL DE L'ENFANT ET LA LIAISON AVEC LES AUTRES ENFANTS:

Il est souhaitable de laisser aux parents la possibilité d'accompagner leur enfant dans le groupe et leur permettre de répondre éventuellement aux questions des autres enfants.

Il y a aussi la possibilité de mettre en place un jeu de photolangage pour se présenter à tour de rôle. (Cf fiche activité 7)

Il existe aussi des supports comme les jeux, les livres ou des vidéos sur le handicap qui peuvent étayer la sensibilisation des enfants et leur apporter des réponses.

Adapter la sensibilisation en fonction de l'âge du groupe d'enfants. Pour des enfants de moins de 6 ans, la notion de crainte, de peur de l'autre n'est pas la même que pour un enfant de 8/9 ans ou un adolescent.

Attention de ne pas créer des questionnements qui ne correspondent pas à la maturité des enfants. Le rapport à la différence doit être mesuré par l'équipe avec un travail d'observation affiné.

B- AMÉNAGEMENT

- L'ESPACE

COMMENT ADAPTER LES ESPACES?

Accueillir un enfant porteur de handicap, c'est avant tout penser à l'accessibilité des locaux (les wc ou coin toilettes, la salle d'activités, le coin repas, le coin repos...)

L'aménagement est important, il faut penser à mettre en place un ou plusieurs espaces pour que l'enfant puisse se poser, s'isoler, se rassembler.

Les coins doivent être en libre accès et ouverts à tous.

Il est important de privilégier l'organisation des activités en petits groupes et installer quelques espaces repérés et repérables par tous (ex: coin lecture, coin jeux), les coins permanents rassurent tous les enfants.

Des panneaux symbolisant les lieux sont efficaces.

PROPOSITIONS :

Symboliser les espaces par des photos (photo de pinceaux sur la porte des activités manuelles, coin toilette, repas...)

Exemple: Coller une photo qui représente l'intérieur du lieu peut aider à la transition d'un espace à l'autre.

Penser à la circulation à l'intérieur de l'Acm; exemple: flèches couleurs, pas au sol, distinction de couleur entre le mur et le sol, repères tactiles...

- STRUCTURATION DU TEMPS

COMMENT ORGANISER LA JOURNÉE?

L'organisation de la journée doit être ritualisée, pour cela il faut penser au découpage de la journée. L'importance des repères est à adapter en fonction de l'âge des enfants, du public, des besoins.

PROPOSITIONS :

- Des pictogrammes représentant des symboles de la journée peuvent être proposés sous forme de frise, d'horloge du temps, d'échelle du temps...

- Un time-timer peut être utilisé pour une activité donnée afin de permettre aux enfants d'avoir un temps défini et visualisé.

Les programmes peuvent être accompagnés de photos ou pictogrammes et affichés de façon journalière ou hebdomadaire, ce qui permet aux enfants de connaître les activités ou sorties du jour.

Attention au changement de programme: pour tous les enfants notamment pour des enfants porteurs d'autisme et les enfants présentant des troubles du comportement, cela crée un climat d'insécurité, de stress si celui-ci n'est pas accompagné.

TÉMOIGNAGE DE CORINE SERVANTON

ASSOCIATION AUTISME DANS LA CITÉ
ACCUEILLIR UN ENFANT AVEC AUTISME ET TROUBLES APPARENTS

L'autisme est un trouble neuro-développemental qui concerne l'ensemble des moyens de communication et de contact avec autrui ; il s'accompagne de difficultés du comportement avec des effets variables. Les signes sont divers et varient d'une personne à l'autre. Il n'existe pas un «autisme» mais des troubles autistiques avec des signes cliniques variés : des atteintes les plus sévères aux atteintes les plus modérées. Aujourd'hui, on parle de TSA (troubles du spectre autistique) et de TED (troubles envahissants du développement).

QUE METTRE EN PLACE POUR ACCUEILLIR CES ENFANTS?

Chez la plupart des personnes avec autisme, et même chez celles ayant de bonnes capacités cognitives, on peut mettre en évidence des difficultés avec les notions de temps, de durée et en général avec l'organisation séquentielle. Il en résulte une anxiété, face à tout changement, qui se manifeste parfois par des troubles du comportement.

Afin d'accueillir ces enfants dans les meilleures conditions, il est donc indispensable de STRUCTURER LEUR ENVIRONNEMENT:

STRUCTURATION PHYSIQUE

(organisation de l'espace et du matériel);

séparer l'environnement en parties significatives; Minimiser les distractions et stimulations; ajouter des repères contextuels; aire calmante ou sensorielle (lieu où l'enfant peut se ressourcer).

STRUCTURATION TEMPORELLE

(système organisationnel du temps)

L'emploi du temps permet : d'apporter un soutien pour le déroulement de la journée et de rendre concret le «temps» et les différentes activités proposées; d'aider à accepter les changements; d'apaiser les angoisses.

L'utilisation d'un timer pour visualiser la durée de l'activité pourra être utile pour diminuer les troubles de l'attention et de l'instabilité motrice

STRUCTURATION VISUELLE DES ACTIVITÉS

L'instruction visuelle de l'activité donne à l'enfant une stratégie systématique pour mettre en place l'activité sans faire appel à la mémorisation.

Mettre en évidence les aspects importants de l'instruction pour attirer l'attention de l'enfant (couleurs/surlignage,...).

Limiter le matériel pour focaliser l'attention sur l'activité en cours.

C- ACTIVITÉS

COMMENT PROPOSER DES ACTIVITÉS POUR TOUS ?

Il faut adapter l'activité au handicap rencontré comme on le fait face à n'importe quel enfant en difficulté et ne pas hésiter à modifier le déroulement initial (durée, finalité, règles du jeu).

Mélanger les tranches d'âges permet l'entraide entre enfants et stimule les plus petits. Bien sûr, il faut prendre en compte les facultés de concentration et la réceptivité du jour. L'important est de favoriser l'échange entre enfants en mettant en place des moyens (langue des signes, pictogrammes...).

L'activité reste un support, la mise en relation avec l'autre est la motivation première.

Faire attention à ce que l'enfant en situation de handicap ne devienne pas la mascotte du centre de loisirs.

TÉMOIGNAGE DE STÉPHANE LAGREVOL

DIRECTEUR DE L'ACCUEIL DE LOISIRS
CENTRE SOCIAL DE BEAULIEU

L'accueil de loisirs du centre social de Beaulieu géré par la caisse d'Allocations familiales de la Loire, travaille depuis maintenant plusieurs années sur l'accueil des enfants en situation de handicap. Aussi, nous avons décidé d'emprunter la «malle handicap» aux Francas de la Loire lors des vacances estivales 2014 afin d'utiliser de nouveaux supports pédagogiques.

La plupart des animateurs n'ayant pas ou peu d'expérience dans ce domaine, une réunion a permis: de présenter le contenu de la malle, d'appréhender la manière de l'utiliser, de tester certains jeux avec les animateurs, de mettre en place un outil de gestion de la malle.

Nous avons accueilli trois enfants en situation de handicap pendant ce mois de vacances (un enfant présentant des troubles autistiques, un enfant diagnostiqué hyper actif ainsi qu'un enfant ayant un léger retard mental et moteur).

Les animateurs ont donc utilisé certains contenus pédagogiques qui se sont avérés efficaces sur des temps d'animation ou sur des temps plus informels comme les temps libres (utilisations de certains livres, des ballons et balles tactiles et sonores...).

Un animateur a également mis en place une animation de sensibilisation au handicap avec des enfants de 8 à 10 ans en utilisant la malle. En partant d'une fable, il a fait participer les enfants à différents ateliers (parcours aveugle guidé par un autre enfant, Loto tactile...).

L'utilisation de la malle s'est donc avérée intéressante à la fois pour travailler avec des enfants en situation de handicap mais également pour sensibiliser les autres.

Son utilisation demande forcément un temps de découverte et d'explication avec l'équipe d'animation.

TÉMOIGNAGE DE LA MAMAN D'AXELLE

PÔLE JEUNESSE DE SAINT-PRIEST-EN-JAREZ

Axelle a eu 14 ans l'année dernière.

Atteinte d'une maladie du métabolisme, elle souffre d'un retard global de développement. A l'entrée en 4^e, son maintien au collège (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) n'étant plus possible, elle est entrée en IME (Institut Médico-Éducatif).

Axelle a depuis toujours vécu dans le milieu ordinaire.

Elle a fréquenté l'école maternelle puis la CLIS (classe d'intégration) à l'école publique puis le collège.

Son départ de cet environnement habituel ne s'est pas fait sans difficultés et appréhensions: la peur pour elle de quitter ses amis, la crainte pour nous de la voir quitter un milieu «porteur», probablement très moteur. Pour Axelle, une certitude: impossible de rompre tous les liens avec ce milieu-là: «je suis certes handicapée, mais j'ai besoin de rencontrer des personnes pas handicapées, parce que je me sens avant tout 'ado'».

Outre la poursuite de relations fortes avec quelques amis du collège, c'est avec le pôle jeunes de Saint-Priest-en-Jarez que nous avons souhaité maintenir la relation, pôle qui accueille des jeunes de 11 à 17 ans. Nous habitons la plaine du Forez, ce n'était évidemment pas l'endroit le plus près de la maison mais après avoir rencontré la directrice et l'animateur nous avons été convaincus que l'écoute serait forte et l'accompagnement fiable. Nous avons donc signé un PAI.

Les déplacements d'Axelle sont parfois difficiles mais avec quelques aménagements (sur lesquels intervient l'animateur du pôle) Axelle a pu participer à plusieurs sorties (ciné, bowling) et prendre le tram avec le groupe.

Axelle va au pôle jeunes tous les mercredis, accompagnée par un éducateur de l'IME qui la laisse vers 13h30. Nous la récupérons vers 17h après une après-midi d'activités, papotage, musique, jeux, informatique.

Bien que très timide, nous la retrouvons épanouie, ravie d'avoir pu échanger un peu avec les jeunes de son âge.

Elle attend chaque mercredi avec impatience.



*J'en reste
comme deux
ronds de flan!*

D- TRAVAIL EN ÉQUIPE

LA PRÉPARATION AVEC L'ÉQUIPE D'ANIMATION:

Il faut aborder le sujet du handicap en équipe et prendre en compte les difficultés ou les atouts de chacun avant d'accueillir un enfant en situation de handicap.

QUESTIONS À SE POSER :

- De quel type de handicap s'agit-il?
- Y'a-t-il des recommandations particulières?
- Y'a-t-il besoin d'un animateur référent ou d'un animateur supplémentaire pour le groupe?
Attention à ce que l'animateur ou le référent soit bien intégré à l'équipe et ne soit pas dans une relation exclusive.
- Y'a-t-il besoin d'adapter les activités?
- Y'a-t-il besoin de mettre en place des outils spécifiques pour faciliter la vie quotidienne de l'enfant?

En finalité, toutes les observations faites sur l'enfant devront être consignées sur sa fiche d'accueil individualisée (Cf. fiche pédagogique 2) et feront l'objet d'un suivi régulier.

L'ENGAGEMENT D'ÉQUIPE:

L'ÉQUIPE DOIT-ELLE ÊTRE SPÉCIALISÉE?

Lors du recrutement des animateurs, il faut clairement que l'accueil de l'enfant en situation de handicap soit évoqué afin de connaître leurs motivations et leur engagement.

Il n'est pas nécessaire que les animateurs aient une formation particulière concernant le handicap.

Le travail d'équipe prend toute son importance face à cet accueil en prenant connaissance des limites et des représentations de chacun. Ne pas hésiter à demander de l'aide et passer le relais si besoin.

La démarche de la structure doit être explicitée et soutenue par l'équipe.

Si l'équipe en a besoin, ne pas hésiter à demander une formation complémentaire auprès de partenaires institutionnels spécialisés.

7- Les Fiches pédagogiques

FICHE PÉDAGOGIQUE 1 :
FICHE D'INSCRIPTION

FICHE PÉDAGOGIQUE 1 FICHE D'INSCRIPTION EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

L'ENFANT

NOM:.....

PRÉNOM:.....

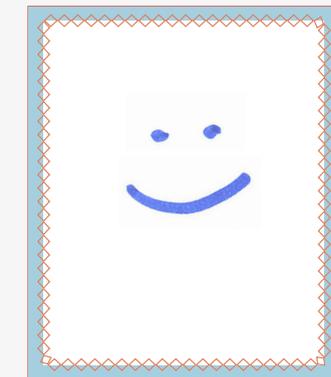
SEXE: GARÇON FILLE

DATE DE NAISSANCE:.....

ÉCOLE ET CLASSE:.....

POSITION DANS LA FRATERIE:

1 2 3 4 5



PARENT 1

NOM:.....

PRÉNOM:.....

TÉL. PORTABLE:.....

TÉL. TRAVAIL:.....

ADRESSE:.....

PARENT 2

NOM:.....

PRÉNOM:.....

TÉL. PORTABLE:.....

TÉL. TRAVAIL:.....

ADRESSE:.....

SITUATION FAMILIALE

RESPONSABLE LÉGAUX
SITUATION FAMILIALE

- CÉLIBATAIRE,
- MARIÉ(E),
- DIVORCÉ(E),
- SÉPARÉ(E),
- CONCUBINAGE,
- VEUF(VE).

AUTRES

ÉDUCATEURS,
FAMILLE D'ACCUEIL,...

NOM:.....

TÉL. PORTABLE:.....

TÉL. TRAVAIL:.....

ADRESSE:.....

LES AUTORISATIONS

**PERSONNES AUTORISÉES OU INTERDITES
À RÉCUPÉRER L'ENFANT ET PERSONNE À
PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE**

AUTORISÉE URGENCE INTERDITE

NOM & PRÉNOM
TÉL LIEN DE PARENTÉ

AUTORISÉE URGENCE INTERDITE

NOM & PRÉNOM
TÉL LIEN DE PARENTÉ

AUTORISÉE URGENCE INTERDITE

NOM & PRÉNOM
TÉL LIEN DE PARENTÉ

AUTORISÉE URGENCE INTERDITE

NOM & PRÉNOM
TÉL LIEN DE PARENTÉ

AUTORISÉE URGENCE INTERDITE

NOM & PRÉNOM
TÉL LIEN DE PARENTÉ

AUTORISÉE URGENCE INTERDITE

NOM & PRÉNOM
TÉL LIEN DE PARENTÉ

LES INFORMATIONS SOCIALES

RÉGIME ALLOCATAIRE:
NOM DE L'ALLOCATAIRE:
N° ALLOCATAIRE:
N° DE SÉCURITÉ SOCIALE:

Pour information, nous avons l'agrément de la CAF pour se rendre sur le site CAFPRO pour obtenir des renseignements nécessaires à l'inscription.

LES AUTORISATIONS

JE SOUSSIGNÉ(E),
 PARENT 1, PARENT 2, TUTEUR DE L'ENFANT:

AUTORISE N'AUTORISE PAS MON ENFANT À RENTRER SEUL.

AUTORISE N'AUTORISE PAS MON ENFANT À PARTICIPER À TOUTES LES ACTIVITÉS.

AUTORISE N'AUTORISE PAS MON ENFANT À UTILISER LES TRANSPORTS COLLECTIFS AVEC LES ANIMATEURS.

AUTORISE N'AUTORISE PAS LE PERSONNEL ENCADRANT À PHOTOGRAPHER ET À UTILISER L'IMAGE DE MON ENFANT DANS LE RESPECT DES RÈGLES EN VIGUEUR DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS.

AUTORISE N'AUTORISE PAS LA DIRECTION À DONNER LE TRAITEMENT (JOINDRE OBLIGATOIREMENT L'ORDONNANCE AVEC LES MÉDICAMENTS DANS LEUR EMBALLAGE D'ORIGINE AVEC LA NOTICE ET LE NOM DE L'ENFANT). AUCUN MÉDICAMENT NE POURRA ÊTRE DONNÉ SANS ORDONNANCE À MON ENFANT.

LES RECOMMANDATIONS ALIMENTAIRES

DESCRIPTION (ALLERGIES, SYMPTÔMES, CRISES)

.....
.....
.....

REPAS SPÉCIAUX

.....
.....
.....
.....

L'ENFANT

A-T-IL UN SUIVI PARTICULIER?

- ÉDUCATEUR:**
 JOURS & HEURES D'INTERVENTION:
 COORDONNÉES:
- KINÉSITHÉRAPEUTE:**
 JOURS & HEURES D'INTERVENTION:
 COORDONNÉES:
- PSYCHOMOTRICIEN:**
 JOURS & HEURES D'INTERVENTION:
 COORDONNÉES:
- CAMSP:**
 JOURS & HEURES D'INTERVENTION:
 COORDONNÉES:
- SESSAD:**
 JOURS & HEURES D'INTERVENTION:
 COORDONNÉES:
- AUTRES:**
 JOURS & HEURES D'INTERVENTION:
 COORDONNÉES:

ACCEPTÉ QUE L'ACM PRENNE CONTACT AVEC CES PROFESSIONNELS SI BESOIN

NATURE DE L'INTERVENTION.....
 FRÉQUENCES.....

NATURE DE L'INTERVENTION.....
 FRÉQUENCES.....

VIE QUOTIDIENNE

PARTICULARITÉS

- ALIMENTATION** SEUL AVEC AIDE SANS AIDE
 COMMENTAIRE:
- SOMMEIL (ENDORMISSEMENT, TEMPS DE SOMMEIL, SIESTE...)** SEUL AVEC AIDE SANS AIDE
 COMMENTAIRE:
- PROPRETÉ** SEUL AVEC AIDE SANS AIDE
 COMMENTAIRE:
- TOILETTE SOIN CORPOREL** SEUL AVEC AIDE SANS AIDE
 COMMENTAIRE:
- COMMUNICATION LANGAGE** SEUL AVEC AIDE SANS AIDE
 COMMENTAIRE:
- AUTONOMIE MOTRICE** SEUL AVEC AIDE SANS AIDE
 COMMENTAIRE:
- CE QU'IL AIME FAIRE** COMMENTAIRE:
- CE QUI LE CONSOLE** COMMENTAIRE:
- CE QU'IL CRAINT** COMMENTAIRE:
- AUTRES** COMMENTAIRE:

LA SANTÉ DE L'ENFANT

AMÉNAGEMENTS PARTICULIERS

MATÉRIEL

.....
.....
.....

SORTIES

.....
.....
.....

AUTRES

.....
.....
.....

MÉDECIN TRAITANT

NOM & PRÉNOM
TÉL..... ADRESSE.....

AUTRES SERVICES, MÉDICAUX, PARAMÉDICAUX

NOM..... RÉFÉRENT.....
TÉL..... ADRESSE.....

L'ENFANT A-T-IL UNE PATHOLOGIE PARTICULIÈRE

LAQUELLE.....
.....

PAI (PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ)

NOMS DES STRUCTURES ASSOCIÉES.....
TÉL..... RÉFÉRENT.....

ACCOMPAGNANT PARTICULIER (TAXI)

NOM & PRÉNOM
TÉL..... ADRESSE.....

LA SANTÉ DE L'ENFANT

VIGILANCE SANTÉ

AU QUOTIDIEN

LISTE ET DOSES DE MÉDICAMENTS (Surtout pour les ordonnances illisibles)

.....
.....
.....

SIGNES CLINIQUES À SURVEILLER

.....
.....
.....

CONDUITE À TENIR

.....
.....
.....

EN CAS D'URGENCE

LISTE ET DOSES DE MÉDICAMENTS (Surtout pour les ordonnances illisibles)

.....
.....
.....

SIGNES CLINIQUES À SURVEILLER

.....
.....
.....

CONDUITE À TENIR

.....
.....
.....

JE (NOUS) SOUSSIGNÉ(S),
RESPONSABLE(S) LÉGAL(AUX) DE L'ENFANT CERTIFIE(IONS) SUR
L'HONNEUR L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS FIGURANT SUR
CETTE FICHE.

À LE SIGNATURE

7- Les Fiches pédagogiques

FICHE PÉDAGOGIQUE 2:
FICHE D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

FICHE PÉDAGOGIQUE 2

FICHE D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

À utiliser pendant l'entretien individuel avec la famille

COMMENT BIEN ACCUEILLIR L'ENFANT?

NOM DE L'ENFANT:

PRÉNOM DE L'ENFANT:

J'AI: ANS. ET JE SUIS NÉ(E) LE

NOUS DÉFENDONS LE DROIT AUX LOISIRS POUR TOUS SANS DISTINCTION

C'EST DANS CE SENS QUE NOUS RÉFLÉCHISSONS AUX CONDITIONS ET CONNAISSANCES NÉCESSAIRES À UN ACCUEIL DE QUALITÉ. IL NOUS APPARAÎT IMPORTANT DE CONNAÎTRE L'ENFANT QUE NOUS ALLONS ACCUEILLIR, SES BESOINS SPÉCIFIQUES, SES DIFFICULTÉS. TOUS LES PETITS TRUCS QUI VONT L'AIDER À S'INTÉGRER PLUS FACILEMENT DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS AVEC OU SANS HÉBERGEMENT, À L'ÉQUIPE ET AUX AUTRES ENFANTS.

MA PRÉSENTATION

MA FAMILLE:

.....
.....
.....

MON ÉCOLE:

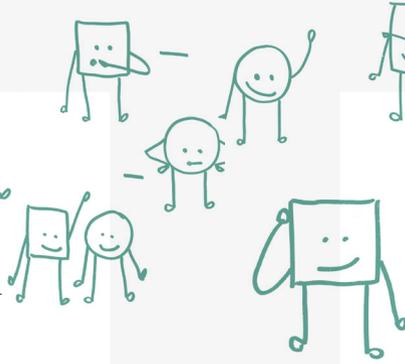
.....
.....
.....

MES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES:

.....
.....
.....



MA PRÉSENTATION



MA PRÉSENTATION



J'AI UNE DIFFÉRENCE:

Handwriting practice lines for the section 'J'AI UNE DIFFÉRENCE:'

J'AIME:

Handwriting practice lines for the section 'J'AIME:'

JE N'AIME PAS:

Handwriting practice lines for the section 'JE N'AIME PAS:'

IL EST DIFFICILE POUR MOI DE:

Handwriting practice lines for the section 'IL EST DIFFICILE POUR MOI DE:'

DANS MA VIE QUOTIDIENNE:

Handwriting practice lines for the section 'DANS MA VIE QUOTIDIENNE:'

POUR MES REPAS:

Handwriting practice lines for the section 'POUR MES REPAS:'

POUR LA NUIT:

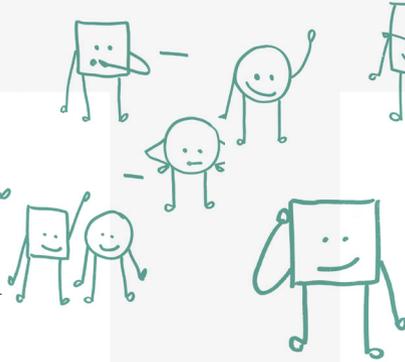
Handwriting practice lines for the section 'POUR LA NUIT:'

POUR ALLER AUX TOILETTES:

Handwriting practice lines for the section 'POUR ALLER AUX TOILETTES:'



MA PRÉSENTATION



MA PRÉSENTATION



POUR ME DÉPLACER:

Lined writing area for 'POUR ME DÉPLACER:'

ATTENTION PARTICULIÈRE EN SORTIE:

Lined writing area for 'ATTENTION PARTICULIÈRE EN SORTIE:'

POUR M'AIDER DANS MES ACTIVITÉS:

Lined writing area for 'POUR M'AIDER DANS MES ACTIVITÉS:'

DANS MA RELATION AVEC LES AUTRES:

Lined writing area for 'DANS MA RELATION AVEC LES AUTRES:'

POUR COMMUNIQUER:

Lined writing area for 'POUR COMMUNIQUER:'

QUAND JE SUIS CONTRARIÉ (E), QUAND J'ANGOISSE :

Lined writing area for 'QUAND JE SUIS CONTRARIÉ (E), QUAND J'ANGOISSE :'

INFORMATIONS À SAVOIR:

Lined writing area for 'INFORMATIONS À SAVOIR:'

7- Les Fiches pédagogiques

FICHE PÉDAGOGIQUE 3:
PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI)

FICHE PÉDAGOGIQUE 3 PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

Document mutualisé de la commune de St-Priest-en-Jarez entre les différents établissements d'accueil. Un seul PAI devrait être piloté et signé par l'ensemble des acteurs autour de l'enfant (la famille, le médical, la structure accueillante, Eaje, Acm...).

«MODÈLE DE PROTOCOLE D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ QU'IL CONVIENT D'ADAPTER À CHAQUE PATHOLOGIE»

Il est important d'adapter le protocole d'accueil individualisé à chaque pathologie et à chaque cas individuel et de n'inclure que ce qui est indispensable à l'enfant concerné. Il convient de l'actualiser chaque année. Afin de respecter le code de déontologie aucun diagnostic médical ne peut apparaître sur le document. Avec l'accord de la famille, toutes informations pouvant être utiles à la prise en charge de l'enfant seront jointes au projet. Les informations qui relèvent du secret médical seront placées sous pli cacheté et adressées, avec l'accord des parents, au médecin désigné par la collectivité qui accueille l'enfant ou l'adolescent.

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> JARDIN D'ENFANTS | <input checked="" type="checkbox"/> CRÈCHE |
| <input checked="" type="checkbox"/> RESTAURANT SCOLAIRE | <input checked="" type="checkbox"/> TAP |
| <input checked="" type="checkbox"/> ACCUEIL DE LOISIRS | <input checked="" type="checkbox"/> AUTRES |
| <input checked="" type="checkbox"/> PÉRISCOLAIRE | |

L'ENFANT OU L'ADOLESCENT CONCERNÉ

NOM:

PRÉNOM:

DATE DE NAISSANCE:

ADRESSE:

TÉL. DOMICILE:TÉL. PORTABLE:

NOM DU PARENT OU DU REPRÉSENTANT LÉGAL

.....

1- COORDONNÉES DES ADULTES QUI SUIVENT L'ENFANT

LES PARENTS

NOM:PRÉNOM:
ADRESSE:
TÉL.:TÉL. PORTABLE:
TÉL. TRAVAIL:

LE RESPONSABLE DE LA STRUCTURE

NOM:PRÉNOM:
FONCTION:
ADRESSE:
TÉL.:TÉL. PORTABLE:

LE MÉDECIN ET L'INFIRMIER(ÈRE) DE LA COLLECTIVITÉ OU LE MÉDECIN TRAITANT

NOM:PRÉNOM:
ADRESSE:
TÉL.:TÉL. PORTABLE:

LE MÉDECIN QUI SUIV L'ENFANT DANS LE CADRE DE SA PATHOLOGIE

NOM:
PRÉNOM:
ADRESSE:
TÉL.:TÉL. PORTABLE:

LE SERVICE HOSPITALIER

HÔPITAL:
NOM DU SERVICE:
ADRESSE:
NOM DU RÉFÉRENT:
TÉL.:TÉL. PORTABLE:

AUTRES

NOM:PRÉNOM:
ADRESSE:
TÉL.:TÉL. PORTABLE:

2- BESOINS SPÉCIFIQUES DE L'ENFANT OU DE L'ADOLESCENT

- HORAIRES ADAPTÉS:
- TRANSPORT :
- MATÉRIEL :
- AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE:
- ACCESSIBILITÉ:
- ALIMENTATION:
- MOYENS HUMAINS SUPPLÉMENTAIRES:
- AUTRES BESOINS:

3- PRISE EN CHARGE COMPLÉMENTAIRE

- MÉDICAL:
- PÉDAGOGIQUE:
- AUTRES:

4- TRAITEMENT MÉDICAL

ORDONNANCE DU MÉDECIN, MÉDICAMENT DANS L'EMBALLAGE D'ORIGINE, AVEC CUILLÈRE OU PIPETTE DOSE FOURNIE AVEC LE MÉDICAMENT ET AVEC L'INSCRIPTION DU NOM DE L'ENFANT SUR LA BOITE.

- NOM DU MÉDICAMENT:
- DOSE:
- MODE DE PRISE:
- HORAIRES:

5- RÉGIME ALIMENTAIRE

(SELON LA PRESCRIPTION DU MÉDECIN QUI SUIT L'ENFANT DANS LE CADRE DE SA PATHOLOGIE)

- PANIERS REPAS (POUR TOUTES ALLERGIES):
-
- ALIMENTATION SPÉCIFIQUE:
-

6- PROTOCOLE EN CAS D'URGENCE QUI SERA JOINT AU PAI (ÉCRIT LISIBLE)

(À FAIRE REMPLIR PAR LE MÉDECIN PRESCRIPTEUR ET À RAPPORTER AU MÉDECIN CONCERNÉ PAR L'ACCUEIL).

- SIGNES D'APPEL / SYMPTÔMES VISIBLES:

.....

.....

- MESURES À PRENDRE DANS L'ATTENTE DES SECOURS

.....

.....

- AUTRES:.....

7- RÉFÉRENTS À CONTACTER

APPELS:

- PARENTS OU TUTEUR,
TÉL. DOMICILE: TÉL. TRAVAIL:
- AUTRES PERSONNES,
TÉL. DOMICILE: TÉL. TRAVAIL:
- MÉDECIN TRAITANT,
TÉL. DOMICILE: TÉL. TRAVAIL:
- MÉDECIN SPÉCIALISTE,
TÉL. DOMICILE: TÉL. TRAVAIL:
- SERVICE HOSPITALIER
..... TÉL. TRAVAIL:
- SAMU: 15 OU 112
- POMPIERS : 18

SIGNATAIRES DU PROJET

À

LE:

LES PARENTS OU
REPRÉSENTANT LÉGAL

LE RESPONSABLE
DE LA STRUCTURE

LES PERSONNELS
DE SANTÉ

L'ORGANISATEUR

8- Les fiches activités

LES ACTIVITÉS MANUELLES

Les activités manuelles en accueil de loisirs prennent une place importante dans les temps d'activités. Lors d'une activité généraliste de découpage, de peinture ou de collage, différentes aptitudes vont être utilisées:

- **LA DEXTÉRITÉ**
- **LA MOTRICITÉ FINE**
- **LA CRÉATIVITÉ**
- **L'HARMONIE, LE CHOIX DES COULEURS, L'ESTHÉTIQUE**
- **LA CONCENTRATION.**

AU MOMENT DE LA MISE EN PLACE DE L'ACTIVITÉ, IL FAUT VEILLER À:

- **ADAPTER L'OUTIL**
Par exemple: ciseaux adaptés aux gauchers, peinture à doigts, outils de découpe (cutter pour enfants). Toujours proposer la colle, les peintures, les crayons dans les mêmes contenants pour de meilleurs repères des enfants et utiliser des pictogrammes pour faciliter le rangement.
- **ADAPTER L'ESPACE**
(tables, chaises adaptées), le matériel est déjà bien en place sur la table lors du démarrage de l'activité. Le groupe d'enfants peut être moins important pour que l'animateur soit plus disponible pour l'enfant en situation de handicap.
- **ADAPTER LA DURÉE DE L'ACTIVITÉ,**
ne pas hésiter à fractionner sur plusieurs séquences si besoin et avoir une solution de repli si cela ne fonctionne pas.
- **MISE EN SITUATION DU GROUPE ET DES ANIMATEURS.**
Une sensibilisation, un rituel de chant, mimes ou comptines permettront d'introduire l'activité et impliquer plus les enfants.

LES ACTIVITÉS MANUELLES FAVORISENT LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT EN S'APPUYANT SUR SES CAPACITÉS ET EN STIMULANT DE NOUVELLES COMPÉTENCES COGNITIVES ET PRAXIQUES.

ACTIVITÉS SPORTIVES

INTÉGRATION D'UN JEUNE EN SITUATION DE HANDICAP SUR UNE ACTIVITÉ SPORTIVE

VALORISATION DE SA PERFORMANCE

Sport collectif ou sport individuel, ce jeune a également besoin de se mesurer aux autres, de voir sa performance. Pour cela, on peut lui attribuer un barème spécial, en l'avantageant: le faire partir 15m plus tôt sur une course, rapprocher les cibles pour une activité de précision, doubler la valeur d'un but qu'il inscrit, d'un panier qu'il marque, etc...

- **MODIFIER LE TERRAIN**
On peut choisir un terrain moins accidenté, pour du golf par exemple. On peut en réduire les dimensions, modifier la hauteur du filet ou la taille des buts.
- **MODIFIER LE MATÉRIEL**
On peut changer la taille et la forme des accessoires (raquette plus large, balles faisant du bruit, ballon plus gros, etc...).
- **MODIFIER LE RÈGLEMENT**
On peut changer la façon de défendre: par exemple au rugby fauteuil, le plaquage est matérialisé par l'arrachage du flag, petite bande de caoutchouc placé sur chaque épaule des joueurs.

EXEMPLES

EN SPORT COLLECTIF

- Intégration d'un jeune déficient mental sur une activité handball. Un animateur référent est là pour lui présenter l'activité, et le guider pendant le match. On utilisera un ballon de handball grande taille, légèrement sous-gonflé, pour une meilleure préhension. Les joueurs des deux équipes mettront des chasubles de couleurs vives afin d'être plus facilement repérables. Un but inscrit par ce jeune comptera double, voire triple, ce qui incitera ses coéquipiers à le solliciter régulièrement. On peut être indulgent sur les fautes commises, par exemple lui laisser un ou deux appuis supplémentaires.

EN SPORT INDIVIDUEL

- Intégration d'un jeune se déplaçant en fauteuil, sur une activité jeux de précision (golf, tir à l'arc). Un animateur est là pour l'accompagner dans ses déplacements. On adaptera la hauteur à laquelle sont installées les cibles. On modifiera les cibles pour le golf, disposées sur un terrain plat et non accidenté.
- Intégration d'un jeune mal-voyant sur des épreuves de courses. Un animateur sera là pour l'aider dans sa préparation, dans le repérage de la piste et de ses éventuelles difficultés. Il pourra, si nécessaire, faire la course à ses côtés, en le guidant par la voix ou en le tenant par la main. On peut également lui proposer un départ anticipé de quelques mètres, ou lui offrir quelques secondes sur son chrono final.

FICHE ACTIVITÉ 3

ACTIVITÉ CULTURELLE CIRQUE

L'ACTIVITÉ CIRQUE A
POUR OBJECTIF PRINCIPAL
L'ÉPANOUISSEMENT DE
L'EXPRESSION ARTISTIQUE
DE CHACUN.

Que ce soit dans le domaine du jonglage, du mime, de l'équilibre. Pour favoriser l'accès à tous, quelques «billes» sont nécessaires:

- Toujours en premier lieu, faire prendre conscience aux enfants de l'espace qui leur est dévolu pour cette activité.
- Leur montrer le matériel, expliquer à quoi il sert, leur faire toucher.
- Garder une certaine pérennité dans le choix du local, des animateurs ou intervenants extérieurs, ainsi que dans la conduite des ateliers ; afin que l'enfant prenne ses repères, soit rassuré.
- Se présenter, interpeller l'enfant par son prénom pour qu'il vous porte attention.

EN CAS DE DÉFICIENCE VISUELLE,

- Verbaliser les réponses (sourires et hochements de tête ne peuvent pas informer l'enfant).
- Ne pas restreindre son vocabulaire de peur de choquer (je vois, j'imagine...).
- Passer toujours devant l'enfant déficient visuel (être derrière équivaut à le pousser vers l'inconnu) sinon le prévenir verbalement. Proposer son épaulement ou son bras plutôt que de lui prendre le sien (cela peut être perçu comme une agression).

POUR CERTAINS JEUNES MALENTENDANTS,

le manque de perception de l'espace peut être anxiogène, notamment la perception de l'espace arrière.

Un animateur-guide peut se positionner derrière lui pour l'aider à tomber dans une roulade et accompagner le mouvement (il faut donc prévoir cet animateur supplémentaire).

- Il est possible aussi d'adosser l'enfant dos au mur pour le jonglage.
- Demander aux autres enfants «entendants» de ne pas surprendre l'enfant sourd par derrière.
- Il faut prendre en compte, dans cette pathologie, qu'une certaine lenteur peut être due au temps nécessaire au traitement d'une information qui passe prioritairement par le canal visuel.
- Proposer un atelier cirque avec des bouchons d'oreilles aux enfants entendants.

POUR D'AUTRES,

la compréhension des consignes peut s'avérer difficile: le langage doit rester clair.

- Verbaliser l'action et associer le geste, attirer l'attention de l'enfant sur le contrôle d'une posture, peuvent faciliter cette compréhension.
- Si besoin est, se servir d'un support papier (affichettes), avec un code couleur qui sera toujours le même.
- En matière de jonglage, les balles sont remplacées par des foulards en cas de maladresse de préhension manuelle.
- La poutre au sol, dans les exercices d'équilibre est doublée, en parallèle: l'enfant met un pied sur chacune des poutres et sera plus à l'aise.

- Se présenter devant les autres peut être difficile: un animateur peut être un «modèle» momentané, mais il est important que l'enfant se «détache» progressivement du «modèle».
- Les rolla-bola (planche posée sur un rondin), demandent la maîtrise de l'équilibre et la présence d'un adulte ou d'une rampe de maintien.
- La boule d'équilibre se pratique pieds-nus, sensation très appréciée par les enfants. Là-aussi, la présence d'un adulte est nécessaire pour tenir l'enfant qui marche à petits pas sur la boule et le rassurer.
- Un atelier à l'extérieur, sur l'herbe, ajoute des sensations supplémentaires. Demander l'avis des enfants, leurs impressions...
- Proposer son aide mais ne pas faire à leur place.

LES ENFANTS AUTISTES

- présentent pour la plupart des troubles de la communication, ont des difficultés avec le temps, l'organisation et la durée, des difficultés relationnelles, des intérêts obsessionnels:
- Visualiser le temps. Il faut simplifier et décomposer les consignes, utiliser des supports visuels avec une liste d'étapes à effectuer (dessins, photos, schémas, démonstration).
 - Ne pas «noyer» sous une pluie d'informations.
 - Ritualiser les séances et les décomposer en une succession de petites unités accessibles à l'enfant.
 - Favoriser la réussite de l'enfant
 - Canaliser les moments «activité-repos».
 - Proposer des tuteurs-amis
 - Éviter les sources d'anxiété et rendre l'environnement sécurisant.

- Aider physiquement l'enfant en accompagnant le mouvement.
- Réserver la voix forte pour les situations d'urgence: parler d'une façon monocorde ou douce.
- Limiter les expressions du visage.
- Utiliser des questions «fermées» (exemple: montre-moi ce que tu as fait) et éviter les questions ouvertes (exemple: qu'est-ce que tu as fait là?)
- Laisser l'enfant au calme s'il le demande ou s'il s'occupe seul dans son coin en se concentrant.
- Ritualiser les phrases de félicitations.
- Ne pas proposer une activité plaisante après un trouble du comportement. L'enfant enregistre: trouble = récompense.
- Laisser de côté les explications sur les comportements inadaptés et souligner la situation problématique (quand je dis «stop», tu ne dois plus jongler).

DANS TOUS LES CAS,
PROPOSER UNE ACTIVITÉ
DE SECOURS PRÉPARÉE À
L'AVANCE, EN CAS DE DIFFICULTÉ
PONCTUELLE.

FICHE ACTIVITÉ 4

ACTIVITÉ DANSE CONTEMPORAINE

La danse contemporaine ou expression corporelle

EN ACCUEIL DE LOISIRS, L'ACTIVITÉ DE DANSE CONTEMPORAINE FACILITE LA SOCIALISATION ET PERMET D'INTÉGRER DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP. C'EST UN MOYEN D'EXPRESSION ET DE COMMUNICATION NON VERBALE.

En effet, elle permet d'ouvrir de nouveaux horizons, de nouvelles frontières qui ne demandent qu'à être franchies. Elle favorise:

- Une meilleure connaissance de son corps, la découverte de l'espace, le travail en groupe, le respect de soi et le respect des autres, l'acceptation du regard des autres.
- Une plus grande autonomie, la découverte de la créativité.
- Le lien social et culturel et peut amener l'enfant à découvrir cette activité dont il était peut-être écarté.

POUR FACILITER L'INTÉGRATION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP, QUELQUES «OUTILS» PEUVENT SE RÉVÉLER UTILES:

- Les objectifs du groupe et de chaque enfant doivent être définis au préalable.
- Le déroulement de l'activité doit être précis, la prise en charge du groupe, cohérente.

LES IMPROVISATIONS SE BASENT SUR DES SCÈNES OU DES SUPPORTS VÉCUS (ÉTATS AFFECTIFS): UN MOMENT DE JOIE, DE TRISTESSE, D'HÉSITATION, DE DÉPLACEMENT (MARCHE, COURSE, NAGE), UNE SITUATION D'ATTENTE, DE DÉSIR, DE FRUSTRATION, DE SOLITUDE.

- La mise en place d'objets mobiles, comme des plots servent à baliser l'espace d'action.
- Pour les enfants malvoyants ou non voyants, les indications sont verbales pour aider à l'utilisation de cet espace et à décomposer un ensemble de figures complexe.
- Il est possible de proposer de danser les yeux bandés, pour mieux ressentir les sensations.
- Toujours associer le mouvement et sa description.
- Un animateur-guide peut aider à accomplir le geste.
- La séance peut être filmée, ce qui permet un échange avec le groupe en fin de séance ou à la séance suivante.
- Un support papier est utilisé pour les différentes figures de la chorégraphie.
- Un marquage couleur (toujours le même), peut être utilisé sur ces supports:

HAUT = BLEU
BAS = MARRON
GAUCHE = VERT
DROITE = ROUGE
AVANT = BLANC
ARRIÈRE = NOIR

- Il faut toujours employer la même technique de codage, pour éviter la confusion. Pour les mêmes raisons, il faut éviter de multiplier les couleurs.
- Le vocabulaire doit être simple et précis, toujours le même: (exemple: au milieu ne signifie pas «entre», ni «à l'intérieur»).
- L'activité doit être maintenue dans un plan constant de déroulement (échauffement, travail sur un mouvement, intégration dans un enchaînement, improvisation).
- La continuité aussi est importante: reprendre à la séance suivante des éléments de la précédente, avant d'en intégrer d'autres.
- Il faut dédramatiser les difficultés et énoncer les progrès.
- Certains enfants ont des difficultés à intégrer le rythme et les consignes.
- Il faut insister sur le rythme, y incorporer le mouvement avant d'augmenter la difficulté.
- L'improvisation est importante, elle permet de se libérer, d'être acteur, elle est ludique.
- Danser avec son corps devant les autres, est difficile; avec l'aide d'objets comme des ballons de baudruche, le geste est amplifié, l'attention fixée sur le ballon (on ne voit pas le regard des autres). Les cerceaux aussi peuvent être d'une grande utilité. Par la suite, ces objets peuvent être retirés progressivement.
- L'utilisation de la voix, du regard, du rythme aident le mouvement.
- La permanence du lieu et des animateurs, est très importante: l'enfant est rassuré.

L'enfant au début de la séance, prend conscience de sa respiration et des différentes parties de son corps en étant allongé au sol.

Puis, en se déplaçant et avec le regard, prend conscience des autres et de l'espace.

Accepter le regard de l'autre, travailler le rythme, le toucher, la coordination, permettent de mieux cerner ses limites, ses ressources.

Progressivement, les difficultés de présentation de soi, s'estompent. La participation devient plus active, la prise en compte des autres se met doucement en place, le plaisir devient réel, les refus et les retraits se font plus rares.

«LA DANSE N'EST PAS AFFAIRE DE VIRTUOSE, ELLE EST EN CHACUN DE NOUS, PRÉSENTE, SOUVENT ENFOUÏE, MAIS PRÊTE À ÉMERGER À LA MOINDRE SOLLICITATION. DANS TOUS LES CAS, ELLE EST UN CRI, COMME TOUTE FORME D'ART, UN BESOIN DE PARLER ET D'ÊTRE ENTENDU.»

Sylvie Guillem, danseuse étoile.

ACTIVITÉS JEUX

LE JEU OCCUPE UNE PLACE CENTRALE EN ACCUEIL DE LOISIRS. IL EST AUSSI UN OUTIL À EXPLOITER PLEINEMENT DANS LE CADRE D'UN ACCUEIL D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP. EN EFFET, LE JEU, QUI PEUT REVÊTIR DES FORMES TRÈS DIVERSIFIÉES, PRÉSENTE DE MULTIPLES INTÉRÊTS.

L'ÉQUIPE PEUT DÉVELOPPER PAR CE BIAIS:

- LA MOTRICITÉ
- LA MÉMOIRE
- L'ÉCOUTE
- LES COMPÉTENCES COGNITIVES DE L'ENFANT
- SON ÉVEIL

Mais soulignons également le rôle que joue le jeu dans la socialisation des enfants.

Il s'agit en effet de faciliter la participation au jeu de tous les enfants, ceux porteurs de handicap et les autres.

Cependant, travailler le vivre ensemble, sensibiliser le groupe à la notion de handicap et favoriser l'intégration de chacun demande un travail de réflexion avec l'équipe afin:

- D'adapter l'activité en fonction du handicap (enfant non voyant ou malvoyant, autisme,...).
- D'adapter la durée de l'activité.
- De réfléchir l'espace (enfants en fauteuil roulant...).

Il existe de nombreux outils permettant la participation d'un enfant porteur de handicap à un jeu adapté à la fois pour lui et pour les autres (exemple: pour un jeu de plateau, nous pouvons utiliser un dé tactile pour les enfants malvoyants, d'un gros dé en mousse pour les enfants rencontrant des problèmes praxiques). Il existe également des jeux de cartes ou de loto présentant à la fois un affichage visuel et une surface tactile.

Lors des nombreux jeux de ballons pouvant être organisés, l'utilisation d'un ballon dont la texture présente des aspérités ou encore d'un ballon sonore ne dénaturera pas le jeu et favorisera l'intégration de l'enfant porteur de handicap (facilité pour repérer le ballon dans le jeu, pour l'attraper...).

De nombreux jeux peuvent également être mis en place afin de sensibiliser le reste du groupe au handicap.

Les animateurs peuvent ainsi mettre en place des animations ludiques lors desquelles les enfants seront mis en situation de handicap: effectuer un parcours d'obstacles les yeux bandés en étant guidé par un copain, faire un foot les yeux bandés en utilisant un ballon sonore... Voici des exemples de jeux qui fonctionnent très bien en accueil de loisirs et qui favorisent la sensibilisation.

Il existe également des jeux symboliques mettant en scène des personnages en situation de handicap que l'animateur peut mélanger aux autres jouets et qui seront tout naturellement utilisés par l'ensemble du groupe.

Il existe des malles pédagogiques contenant de nombreux jeux à utiliser en accueil de loisirs.

Un travail en amont avec l'équipe est cependant indispensable afin de réfléchir à l'adaptabilité des jeux proposés et à l'utilisation d'outils spécifiques que les animateurs devront maîtriser avant de les utiliser sur le terrain.



FICHE ACTIVITÉ 6

PHOTOLANGAGE

LE PHOTO-LANGAGE TRACE LE CHEMIN QUI CONDUIT DE L'IMAGE À LA PAROLE.

Il peut être utilisé pour les enfants et les professionnels de l'animation.

L'OBJECTIF DU GROUPE DE PAROLE:

- Proposer un support de parole.
- Améliorer la relation avec les enfants, les adultes.
- Chercher à développer l'autonomie, la confiance et l'estime de soi.
- Apprendre à mieux communiquer, à écouter.
- C'est une phase intermédiaire dédramatisant l'accueil.
- Établir une relation basée sur la confiance plutôt que sur les rapports de force...

UNE DES PARTICULARITÉS DE LA MÉTHODE PHOTOLANGAGE EST QU'ELLE EST SOURCE DE PLAISIR: PLAISIR À ÉCHANGER, PLAISIR D'ÊTRE EN GROUPE.

LE DISPOSITIF:

3 à 8 enfants ou adultes forment un groupe pour un ou deux animateurs

LE MATÉRIEL:

- La méthode photolangage est composée d'un ensemble de photos (de préférence en noir et blanc) qui mettent en scène le handicap, les différences.
- Ce qui est demandé à chacun, c'est de faire un choix personnel d'une ou plusieurs photos (selon les cas) pour s'exprimer.
- Le fait que le sujet réponde à la question posée à l'aide de la photo va permettre la mise en place d'un espace de jeu entre mobilisation de la pensée en images et mobilisation de la pensée en idées.

CONDITIONS:

L'animateur s'engage à animer, organiser le groupe et à garantir la confidentialité.

9- Les ressources locales

LES PARTENAIRES LIGÉRIENS MOBILISÉS AUTOUR DE L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES STRUCTURES DE LOISIRS (DONNÉES NON EXHAUSTIVES)

SESSAD

Le SESSAD Sud Forez (Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile) accompagne des enfants, adolescents, garçons et filles de 5 à 16 ans sur notification de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Ces enfants et adolescents présentent des difficultés psychologiques dont l'expression perturbe la socialisation et les apprentissages scolaires. Ils sont reconnus dans un processus handicapant.

Ils vivent en famille pour la majorité d'entre eux et sont scolarisés dans les établissements scolaires proches de leur domicile.

Nos interventions s'exercent et s'appuient sur les lieux de vie et d'activité du jeune: domicile, école, loisirs.

Un de nos axes de travail est de soutenir le jeune dans ses relations sociales en favorisant son inscription dans le groupe de ses pairs et ce dans le droit commun dont font partie les centres de loisirs.

Afin de favoriser au mieux l'accueil de ces enfants, voici certains éléments facilitateurs que nous avons repérés:

Maintien du lien entre adultes: entente, aide mutuelle, communication, même en cas de mésententes.

Veiller à faire ce que l'on dit et s'y tenir.

Mettre en place des rituels, des repères (temps, espace).

Nommer une personne ressource pour l'enfant, l'adolescent.

Pour l'équipe du Sessad, Céline FLANDIN-REY, éducatrice spécialisée.

TRISOMIE 21 LOIRE

Accueillir un enfant, un ado en situation de handicap dans une structure de loisirs, c'est avant tout accueillir une personne. De ce fait, il est important de poser un cadre structurant et sécurisant.

Concernant la trisomie 21, proposer des consignes en adaptant le contenu à la personne:

- en reformulant si nécessaire,
- en utilisant des supports à la communication (pictogramme, français signé, langage simplifié),
- en respectant le temps de latence,
- en ayant un langage simplifié et clair.

D'autre part, il est nécessaire de proposer tous types d'activités, la trisomie 21 n'est pas une contre-indication.

L'accueil dans le secteur des loisirs ne doit pas être conditionné par la présence d'un tiers; ce qui nous importe c'est d'être en lien avec les interlocuteurs qui entourent l'enfant (familles, SESSAD, CAMSP...).

ADAPEI IME LES PETITS PRINCES CENTRES DE LOISIRS BONSON ET SAINT-HÉAND

Depuis quatre années, l'IME des Petits Princes à Saint-Just-Saint-Rambert et les centres de loisirs de Bonson et Saint-Héand se rencontrent régulièrement dans une volonté de partager des valeurs portées par un projet autour du «vivre ensemble», en abordant la thématique de «la différence», la question du handicap.

Des enfants qui se croisent, se reconnaissent, s'approprient. Des familles qui osent, qui demandent. Des équipes qui se forment. Des enfants qui interpellent... Éduquer à l'altérité pour du plaisir partagé sans nier les différences!

LA MAISON LOIRE AUTONOMIE

Pour rendre son action plus visible et mieux accompagner les personnes fragilisées par le grand âge ou par une situation de handicap, le Département a réuni tous ses services liés aux personnes âgées et aux personnes handicapées (MDPH, service Handicap et dépendance, CLIC) en une seule entité: la Maison Loire Autonomie.

L'intégration individuelle d'un enfant handicapé en milieu ordinaire doit être recherchée prioritairement.

Qu'elle soit réalisée à temps plein ou à temps partiel, elle passe par une adaptation des conditions d'accueil dans le cadre d'un projet individualisé. Ce dernier permet de prendre en compte les besoins particuliers de chaque enfant. L'intervention d'une équipe spécialisée de service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) peut compléter cette prise en charge.

Les assistants sociaux de la MLA, secteur enfants, sont à disposition des professionnels de l'accueil collectif de mineurs, pour toutes questions relatives à la gestion administrative et financière des situations, après l'accord des parents. Par exemple: peut-on mobiliser une aide pour du matériel utilisé en CLSH...?

MLA - MDPH

23, rue d'Arcole, 42000 Saint-Étienne
Tél. 04 77 49 91 91

TRAVAILLEURS SOCIAUX RÉFÉRENTS:

Véronique BEAL: 04 77 81 17 03

Christelle BONNARD: 04 77 81 17 07

Marie-Hélène BRENIER: 04 77 81 17 08

LA VILLE DE SAINT-ÉTIENNE

La ville de Saint-Étienne a élaboré une plaquette:

«les services d'accompagnement de l'enfant en situation de handicap 0-4 ans»

Lien: www.saint-etienne.fr/handicap-accessibilité

Référente: M H ANDREUCETI

Chargée de mission handicap et accessibilité: 04 77 48 63 78

LE DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

- Le Département a des missions de prévention et de protection de l'enfance.
- Le service de PMI donne un avis quant aux modalités d'accueil des enfants de moins de 6 ans en ACM.
- Les professionnels du Service Social Départemental (Assistants sociaux, éducateurs de polyvalence...) et de Protection Maternelle et Infantile (médecins, infirmières-puéricultrices...) accompagnent et soutiennent les parents dans leur rôle.
- Les travailleurs sociaux et médico-sociaux sont également disponibles pour les professionnels des ACM concernant la prise en charge des enfants en situation de handicap dans ce lieu d'accueil après accord de la famille.

TERRITOIRE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DU FOREZ

53, rue de la République
CS 20184 Savigneux
42604 Montbrison cedex
Tél. 04 77 96 56 42

TERRITOIRE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

31 et 33, rue Alexandre Raffin
42328 Roanne cedex
Tél. 04 77 23 24 25

TERRITOIRE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL GIER-ONDAINE-PILAT

31, rue de la République
42400 Saint-Chamond
Tél. 04 77 29 27 50

TERRITOIRE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE SAINT-ÉTIENNE

4, rue Victor Duchamp
42000 Saint-Étienne
Tél. 04 77 59 97 00

IREPS

Aborder la question de la santé des personnes en situation de handicap nous invite sans aucun doute à investir le champ de la promotion de la santé.

L'IREPS Rhône-Alpes a pour mission de contribuer à la réduction des inégalités de santé mais également d'accompagner les structures et les acteurs dans la conception et la réalisation de projets de promotion de la santé.

La question de l'accès aux activités physiques avait, par exemple, été un chantier qui avait fait l'objet d'un partenariat avec la DRJSCS en 2013.*

*http://education-sante-ra.org/publications/2013/aps_etat_des_lieux.pdf

Éducation Santé Loire

26, avenue Verdun, 42000 Saint-Étienne
Tél. 04 77 32 59 48

LE PLANNING FAMILIAL

16 Rue Polignais, 42000 Saint-Étienne
Tél. 04 77 25 24 91

LES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL

ACCUEIL DE LOISIRS BONSON

BLANCHARD Laetitia
Tél. 06.20.01.04.94

ASSOCIATION FOREZ VERT VERRIÈRES EN FOREZ

ROUSSEL Cécile
contact@la-joie-de-vivre.com

AUTISME DANS LA CITÉ SAINT-ÉTIENNE

SERVANTON Corine
Tél. 04 77 37 17 87

CAF LOIRE

GRIMBERT Catherine
catherine.grimbert-champagnat@cafloire.cnafmail.fr

CENTRE DE LOISIRS L'ÉTINCELLE PANISSIÈRES

OGIER-DENIS Émilie,
etincelle.panissieres@hotmail.fr

CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL 3-17 ANS SAINT-HÉAND

JOASSARD Lucie
Tél. 06 58 85 11 73
centreloisirs-stheand@orange.fr

CENTRE LOISO SORBIERS

BENHASSINE Abdenour
centredeloisirs_loiso@orange.fr

CENTRE SOCIAL BEAULIEU SAINT-ÉTIENNE

LAGREVOL Stéphane
stephane.lagrevol.francas42@orange.fr

CENTRE SOCIAL LA TALAUDIÈRE

BLANC Elisabeth
cslatalaudiere@orange.fr

CENTRE SOCIAL RIORGES

VAGINAY Cédric
cjeunesriorges@wanadoo.fr

CENTRE SOCIAL LA RIVIÈRE/VALBENOITE

AZIBI Zineb
JANUEL Marie-Hélène
csriviere@gmail.com

CENTRE SOCIAL MONTBRISON

CREPET ADELINE
csm@montbrison42.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-BONNET- LE-CHÂTEAU

KRANK Marie
siepsbc@orange.fr

COMITÉ LOIRE UFCV SAINT-ÉTIENNE

MOULIN Charlotte
charlotte.moulin@ufcv-loire.fr

DDCS LOIRE

BLANCHARD ^{DE LA} POTTERIE Isabelle
TRAMIER Nathalie
DDCS-ACM@loire.gouv.fr

ESPACE BORIS VIAN SAINT-ÉTIENNE

BROCHIER Céline
CHASTEL Philippe
lespace.boris.vian@gmail.com

MAISON POUR TOUS FIRMINY

BOURCHOUQ Malika
maison.pour.tous@ville-firminy.fr

POLE ENFANCE JEUNESSE SAINT-PRIEST-EN-JAREZ

DESCOS Blandine
bdescos@mspj.fr

SESSAD SUD FOREZ ANDRÉZIEUX BOUTHÉON

FLANDIN Céline
contact@sessadsudforez.com

TRISOMIE 21 LOIRE SAINT-ÉTIENNE

CALLIER Christelle
contact@trisomie21loire.org

10- Pour aller plus loin...

BIBLIOGRAPHIE

EN DIRECTION DES ENFANTS

LA PETITE CASSEROLE D'ANATOLE

Bien entendu, vous connaissez l'expression «traîner une casserole». Et bien, pour Anatole, cette expression est à prendre au pied de la lettre et du jour au lendemain il se retrouve avec une petite casserole rouge qu'il doit traîner partout. Devra-t-il donc se cacher toute sa vie à cause de ce hasard malheureux?

TOUS DIFFÉRENTS

Dans un univers très coloré, voici une succession de portraits et de situations quotidiennes, faciles à comprendre, pour mieux accepter l'autre: grand ou petit, noir ou coloré, chauve ou chevelu.

LES NŒUDS DANS LA GORGE D'ARIANE

Ariane est souvent silencieuse. Quand elle parle, les mots s'entrechoquent dans sa gorge et elle bégaye.

UNE PLACE POUR EDOUARD

Edouard est né. Au début tout le monde était gai, puis quelque chose a changé... Quand un petit frère différent débarque à la maison ce n'est pas tous les jours facile mais avec l'amour tout peut s'arranger.

ALEX EST HANDICAPÉ

Dans la classe, Alex arrive en fauteuil roulant. Au début, c'est difficile... Mais plus Max le connaît, plus il l'apprécie!

LE HANDICAP MES P'TITS DOCS

Nous connaissons tous des personnes handicapées. Cela veut dire qu'il y a des choses qu'elles ne peuvent pas faire, ou qu'elles font avec difficultés: marcher, voir, entendre... A nous d'essayer de leur rendre la vie moins compliquée.

VIVRE AVEC UN HANDICAP

Mine de rien, quand on est handicapé, on est un véritable héros pour toutes les petites et les grandes choses de la vie.

TOUS PAREILS!

Chez les caribous, on rencontre toutes sortes d'individus: les trops timides, ceux qui se trouvent toujours trop petits, ceux qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez...

LE LAPIN A ROULETTES

Jil, un petit lapin utilise des bottes roulettes munies de roulettes et de freins car il a des difficultés pour se déplacer, ses jambes ne fonctionnant pas.

FERME LES YEUX

«Ferme les yeux pour mieux voir» c'est ce que l'on se dit après avoir lu ce livre. Il y est question de deux frères, un voyant et un non-voyant, qui échangent leurs idées sur le monde qui les entoure. C'est une invitation au partage de nos sensations. Ce que l'on entend, touche, voit, sent ou goûte est particulier à chacun, et de ces différences naissent l'échange et la discussion.

LA BANDE A ED

La bande à Ed est une bande dessinée qui raconte les aventures de Ed, un jeune handicapé moteur, un «chaisard» comme ils s'appellent, et de sa bande de «bras cassés» qui cumule les handicaps.

UN CONTE CHAUD ET DOUX DES CHAUDODOUX

En ce temps-là, tout le monde vivait très heureux et échangeait d'inépuisables chaudoudoux, jusqu'au jour où l'abominable sorcière Belzépha conçut un plan diabolique.

HOU ! HOU ! SIMON !

Mon cerveau à moi a des difficultés à se concentrer sur une seule chose à la fois. C'est un peu comme avoir dans la tête... des petits papillons.

EN DIRECTION DES ADULTES

T'ES TOI QUAND TU PARLES

Dans cet ouvrage, véritable vade-mecum pour une communication vivante, Jacques Salomé démontre qu'il est possible de constituer une «grammaire relationnelle» entre adultes et enfants. Il nous donne les moyens de créer les conditions d'écoute adéquate pour établir des relations saines envers autrui.

LES ENFANTS ATTEINTS DE TROUBLES MULTIPLES

De nombreux enfants sont atteints de troubles tels que le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, les troubles d'apprentissage ou les troubles anxieux.

DVD

MON PETIT FRÈRE DE LA LUNE

Mon petit frère n'aime pas quand on chante Joyeux anniversaire!
Il a toujours les yeux tournés vers le ciel et il fait des choses bizarres.
Je l'observe beaucoup car j'aimerais bien le comprendre.
En fait, j'ai l'impression qu'il vit sur la terre et sur la lune, un peu, aussi...
Pour compléter l'histoire le livre s'accompagne d'un DVD.

AU DESSUS DES NUAGES

En vente sur www.unesourisverte.org
Une collection documentaire de 6 films à destination du jeune public, pour parler du handicap, de la différence, de la diversité.

ET TOI QU'AURAI-TU FAIS A MA PLACE?

www.saint-etienne.fr/enfants-handicap-toi-quaurais-tu-fait-à-place
5 dessins animés sur les enfants face au handicap.

JEUX

JEU : LES HANDISPENSABLES 50 CARTES

Brochure Jeux de Cartes KESKI HANDICAP : Les Handispensables
Jeux sur le handicap questions actions vivre ensemble.
GRRR ART ÉDITIONS - www.grrrart-editions.fr

HANDI-DÉFI

Un jeu sur le thème du handicap
FM2J, 2-6 rue de l'Oratoire, 69300 Caluire - Tél. 04 72 41 82 19.

MALLES SPÉCIFIQUES HANDICAP

Jeux, fichiers d'animations pédagogiques et Albums Jeunesse
(en gestion par les Francas - contact Pascale Mollaret Tél. 04 77 33 36 84).

NOTES

A series of horizontal lines for writing notes, consisting of a solid top line, a dashed midline, and a solid bottom line, repeated down the page.

NOTES

A series of horizontal lines for writing notes, consisting of a solid top line, a dashed midline, and a solid bottom line, repeated down the page.



« VOUS AVEZ ENTRE LES MAINS UN « LIVRET » ET
DES OUTILS CONÇUS AFIN QUE DES ANIMATEURS, DES
DIRECTEURS, DES CONSEILS D'ADMINISTRATION, DES ÉLUS...
PUISSENT ACCUEILLIR DANS LES MEILLEURES
CONDITIONS TOUS LES ENFANTS ET JEUNES. »

Réseau handicap Loire

